



REGLEMENT
BOURSE INTERNATIONALE D'EXCELLENCE

FONDATION MBS
Committed to making a difference
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



Sous l'égide de la Fondation de France

2300, avenue des Moulins
34185 Montpellier cedex 4
France

Tél : + 33 (0)4 67 10 25 00
Fax : + 33 (0)4 67 45 13 56

montpellier-bs.com



Association loi 1901
Enseignement supérieur privé d'intérêt général - Loi du 22.07.2013
Siret : 79026124200016 - APE : 8542Z

NATURE DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION MBS - Committed to making a difference

DÉFINITION DE SA MISSION

La Fondation MBS – Committed to making a difference sous l'égide de la Fondation de France (ci-après « Fondation MBS ») a vocation à intervenir dans le financement d'actions précisément déterminées et impérativement inscrites dans l'un des quatre axes stratégiques de Montpellier Business School : l'innovation pédagogique, le développement de la recherche, l'intensification de la politique sociale, et **l'ouverture internationale**.

OBJET DE CET APPEL A CANDIDATURES

Le Comité exécutif de la Fondation MBS a décidé dans le cadre de l'ouverture internationale de créer une Bourse Internationale d'Excellence afin de permettre à un étudiant étranger titulaire de 120 crédits ECTS (Bac+2) dans un établissement étranger et d'un niveau minimum en français de venir étudier un an au sein de Montpellier Business School pour effectuer la dernière année du Programme BIBA (parcours anglophone) et de pouvoir obtenir le diplôme du Bachelor Of International Business Administration de Montpellier Business School.

DOMAINE GEOGRAPHIQUE

Pour la bourse 2023-2024, les domaines géographiques concernés par cet appel à candidatures sont :

- **MADAGASCAR**
- **IRAN**

CRITERES DE SELECTION DU BENEFICIAIRE DE LA BOURSE INTERNATIONALE D'EXCELLENCE FONDATION MBS

Le comité de sélection constitué *ad hoc* procédera à la sélection du candidat de la nationalité des pays sélectionnés, selon les critères suivants :

- La situation économique du candidat et de sa famille ;
- Le baccalauréat (ou équivalent obtenu) et la note finale obtenue ;
- Le type d'études suivies pendant les 2 premières années post baccalauréat (voir paragraphe Formation requise) ;
- Les résultats académiques du candidat au cours des deux années universitaires précédentes et l'évaluation de son université ;
- Le candidat ne doit pas déjà détenir un diplôme de niveau Bachelor ou Master ;
- Les résultats au Concours International de MBS ;

- Le projet personnel et professionnel du candidat ;
- Le candidat devra être âgé de moins de 23 ans au 31/12/2023 ;
- Critère de la nationalité.

Au regard de ces critères, le comité de sélection établira pour chaque nationalité un classement des cinq premiers candidats par ordre de mérite académique.

MODALITÉS DE LA BOURSE

A/ Durée de la bourse

La bourse est attribuée pour une durée d'un (1) an, correspondant à la dernière année du Bachelor of International Business Administration de Montpellier Business School, parcours anglophone (année académique 2023/2024).

B/Formation requise

Le candidat doit être titulaire ou susceptible d'être titulaire de 120 crédits ECTS (Bac+2) dans un établissement à l'étranger. Afin d'être éligible au Concours Bachelor pour une intégration en L3, les candidats devront justifier que leur cursus préalable (Bac+2) intégrait au moins une thématique des enseignements fondamentaux de gestion : Finance, Marketing, Commerce, Ressources Humaines, Communication, Achats, Droit, Logistique, Comptabilité. Le candidat devra justifier d'un niveau IELTS minimum de 6/9 ou TOEFL (min.80/120) ou TOEIC (min. 785/990), et d'un niveau A2 minimum en français à son arrivée à Montpellier en septembre 2023.

C/ Visa de l'université d'origine

L'université d'origine doit attester de la qualité académique du candidat, de son sérieux, de son projet et de sa capacité à suivre des enseignements de niveau bac+3 en anglais.

D/Montant de la bourse

La Fondation MBS prend à sa charge les frais de vie du lauréat à hauteur de 9 000 euros pour l'année. Sont entendus par frais de vie, le logement et un défraiement mensuel versé sur un compte ouvert à son nom dans un établissement bancaire en France.

En plus des frais de vie, la Fondation MBS prend à sa charge les frais de voyage, soit un aller de la ville d'origine - Montpellier et le retour Montpellier – ville d'origine si celui-ci s'effectue dans un délai de 1 mois maximum après la fin de la bourse.

Montpellier Business School offre également au lauréat les droits de scolarité, soit un montant de 11 000 euros pour le parcours anglophone en 2023/2024.

Le montant total de la bourse s'élève donc à **20 000 euros**.

E/Logement

MBS s'engage à fournir un logement à l'étudiant(e) à son arrivée à Montpellier, le loyer étant déduit de la partie frais de vie de la bourse de l'étudiant(e).

MBS paiera par anticipation les loyers au bailleur ainsi que la caution. L'eau et l'accès au Wifi de la résidence sont compris dans le prix de la location.

En cas de non-respect du règlement de la Résidence concernant l'occupation des lieux, si des frais supplémentaires étaient occasionnés, ils seront intégralement à la charge de l'étudiant(e).

Si, au moment de l'état des lieux de sortie, des frais de remise en état sont applicables, ils seront en intégralité à la charge de l'étudiant(e).

F/ Évaluation et Suivi

Le lauréat sera évalué académiquement sur la même base que les étudiants de Montpellier Business School et conformément au Règlement pédagogique de l'établissement.

Le lauréat sera suivi par un tuteur dans l'École, qu'il devra venir voir une fois par mois et à qui il devra rendre compte de son travail académique et de l'état de ses finances.

Le lauréat pourra se voir retirer sa bourse en cas d'absentéisme injustifié aux enseignements ou aux examens, en cas de sanction disciplinaire ou en cas de résultats académiques jugés trop faibles. Un comité expert se réunira pour examiner les faits et prendre une décision.

FORMAT DE CANDIDATURES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Comment postuler :

La bourse internationale d'excellence est attribuée sur critères académiques et sur critères sociaux. Postuler à cette bourse implique 2 niveaux de validation :

- 1- Validation du volet social** : dossier à télécharger [ICI](#). Une fois téléchargé et complété, ce dossier social ainsi que l'ensemble des justificatifs demandés doivent être envoyés par mail à Sophie Gosselin à l'adresse s.gosselin@montpellier-bs.com jusqu'au **30/03/2023** au plus tard. Tout dossier incomplet ou reçu après cette date ne sera pas pris en compte.

- 2- Validation du volet académique** : une fois votre dossier social validé, vous recevrez un mail contenant un lien pour commencer votre candidature aux Concours Internationaux. Vous pouvez candidater jusqu'au **28/04/2023 midi heure française** au plus tard.

DATE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS.

Le résultat de la sélection sera annoncé par mail aux candidats au plus tard le **30/06/2023**.

ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Dès réception de la décision de la Fondation MBS, le candidat retenu disposera d'un délai de 7 jours pour transmettre son acceptation à la Fondation MBS et signer le formulaire d'acceptation de la bourse.